

**6^e SYMPOSIUM DU GROUPE
INTERDISCIPLINAIRE DE
RECHERCHE EN ARCHIVISTIQUE
(GIRA)**

***Considérations sur
la dimension émotive
des documents
d'archives dans
la pratique
archivistique : la
perception des
archivistes***

Sabine Mas et Louise Gagnon-Arguin

Avec la collaboration de Aïda Chebbi et Anne Klein

INTRODUCTION

*L'*émotion a-t-elle place dans l'exercice d'une profession? Si oui, quelle est-elle? Et sinon, pourquoi pas? Dans le cadre du 6^e symposium organisé par le Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA), une enquête a été menée auprès des archivistes afin de déterminer si l'émotion joue un rôle et a une place dans le travail de l'archiviste.

Dans le texte d'introduction à la présentation du présent symposium, nous écrivions ceci : «Les documents d'archives n'ont pas seulement le pouvoir de témoigner ou d'informer, mais aussi d'inspirer et d'émouvoir à partir d'une mise en scène et d'une appropriation réalisée par des gestionnaires, des publicitaires, des artistes, ou des citoyens». C'était donc affirmé déjà qu'il existe peut-être une «troisième» dimension aux rôles des archives et c'est cette dimension que nous voulions documenter, s'il y a lieu.

Ce discours se situe dans le contexte plus large où l'on s'intéresse au quotient émotionnel comme valeur individuelle et même sociale. C'est d'ailleurs l'objet d'un

ouvrage de Christophe Haag et Jacques Séguéla publié en 2009 sur la *Génération Q.E. : le quotient émotionnel, arme anticrise*¹. «*Nous glissons depuis quelques années d'une société de l'intellect vers une société de l'émotion, de l'affect, du spectacle*», affirme Jacques Séguéla dans une entrevue radiophonique accordée au Réseau RTL. Et dans le même sens, le professeur Alain Berthoz déclarait dans un dossier paru sous le titre : «*Notre cerveau sous influence*», dans le numéro de la revue *Science et avenir* de septembre 2009 que «*L'émotion régule la décision. Elle n'est pas seulement une réaction à un événement, elle participe à la manière dont on sélectionne les informations pour prendre une décision. Par ailleurs, l'émotion prépare à l'action*»².

C'est dans cette perspective que nous nous proposons d'explorer la dimension émotionnelle en l'appliquant aux archives, et ce, à partir de la position des archivistes, afin de constater le vécu des professionnels sur le sujet. À cet effet, nous avons tenu une enquête dont les résultats sont présentés ci-après.

L'ENQUÊTE : OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

L'enquête s'adressait aux archivistes. Le questionnaire a été placé sur le site Web du GIRA au printemps 2010 et l'annonce en a été faite sur les principales listes de discussion francophones en archivistique³. Au moment de l'analyse préliminaire des résultats à la fin octobre 2010, nous avons obtenu la participation de 104 répondants à cette enquête.

Cette enquête voulait répondre à la question suivante : Est-ce que les émotions jouent un rôle dans la pratique archivistique ?

Elle avait essentiellement pour objectifs :

- d'explorer l'impact réel de la dimension émotive des documents d'archives dans la pratique archivistique,
- de documenter la dimension émotive dans l'exercice de la pratique archivistique par les témoignages de ses professionnels.

Quant au questionnaire, il comportait les éléments suivants :

- 1) Description d'un document qui a frappé le répondant sur le plan émotif (type de documents, raisons de l'émotion, traitement adopté au plan de la description, du repérage ou de la mise en valeur)
- 2) Critères les plus souvent utilisés pour déterminer la dimension affective (originalité de l'information, rareté du support, valeur symbolique du document, qualité esthétique, importance du créateur, attachement sentimental particulier)
- 3) Fonctions archivistiques concernées : création, évaluation, acquisition, classification, description et indexation, diffusion, préservation
- 4) Clientèles visées : chercheurs, professeurs, auteurs, clientèle interne, créateur, grand public, clientèle scolaire
- 5) Besoins visés : publications, expositions, affiches, films, spectacles, multimedia, web, produits dérivés
- 6) Prise en compte de la dimension émotive dans la pratique de façon générale et par rapport aux fonctions archivistiques

Les répondants avaient le loisir de ne pas répondre à une ou plusieurs questions et pouvaient se retirer à tout moment du questionnaire.

PROFIL DES RÉPONDANTS

Les questions touchant le profil des répondants portaient sur différents aspects de leur vie personnelle et professionnelle. C'est ainsi que les répondants étaient invités à donner leur âge, leur sexe et leurs années d'expérience, à identifier les fonctions qu'ils occupaient, leurs secteurs d'activités et leur provenance géographique.

Sexe et âge

Sur les 93 personnes ayant répondu à cette question, l'on compte beaucoup plus de femmes (74,2%) que d'hommes (25,8%). Aussi, plus des deux tiers des répondants ont entre 25 et 44 ans comme le démontre la figure 1.

		Pourcentage de réponses	Nombre de réponses
24 ans et moins		4,3%	4
25-34		43,0%	40
35-44		25,8%	24
45-54		15,1%	14
55-64		10,8%	10
65 ans et plus		1,1%	1
Sans réponse		0,0%	0
Questions répondues			93

Figure 1. Âge des répondants

On peut présumer que les répondants font partie de la génération d'archivistes ayant pour la plupart reçu une formation en archivistique de niveaux collégial ou universitaire.

Fonction et expérience

De manière générale, les répondants sont surtout des professionnels (voir Figure 2) ayant entre 0 et 10 ans d'expérience (voir Figure 3).

La section «Autres» de la figure 2 indique les titres non conventionnels ou le plus souvent des titres de fonctions particuliers tels que : étudiant, stagiaire, archiviste bénévole, archiviste-documentaliste, secrétaire de documentation, diplomate, cadre dans la filière culturelle, cadre chargé de mission, supérieur d'archives, attaché de conservation du patrimoine, archiviste amateur, conservateur. Comme nous le verrons

plus loin, les titres de ces fonctions illustrent bien les origines multiples des répondants et représentent les diverses cultures professionnelles.

		Pourcentage de réponses	Nombre de réponses
	Administrateur	4,4%	4
	Professionnel	72,5%	66
	Technicien	7,7%	7
	Secrétaire	1,1%	1
	Commis	2,2%	2
Afficher les réponses	Autre (veuillez préciser)	19,8%	18

Figure 2. Fonction occupée par les répondants

		Pourcentage de réponses	Nombre de réponses
	0-5 ans	43,2%	38
	6-10 ans	22,7%	20
	11-15 ans	12,5%	11
	16-20 ans	11,4%	10
	21 ans et plus	10,2%	9
Questions répondues			88

Figure 3. Expérience de travail des répondants

3.3 Secteurs d'activités

Les répondants proviennent surtout du service public (15,6%), des municipalités (12,2%) et des archives nationales (8,9%).

Les autres secteurs d'activité représentés (23,3%) sont des institutions d'archives départementales, le milieu associatif, des services de consultation, des milieux d'archives non identifiés, une entreprise publique, une société d'État, des services d'archives de collectivité territoriale, une société mixte, des services d'archives communales, d'administration et un centre documentation de télévision.

Secteur d'activité	Pourcentage de réponses	Nombre de réponses
Archives nationales	8,9%	8
Associations, ordres professionnels / Syndicats	2,2%	2
Associations et organismes du milieu des archives	1,1%	1
Archevêchés et diocèses	2,2%	2
Bibliothèques	0,0%	0
Centres de recherche / Instituts/ Fondations	0,0%	0
Communautés et institutions religieuses	1,1%	1
Consultants / Fournisseurs	3,3%	3
Cégeps	0,0%	0
Commissions scolaires	0,0%	0
Institutions privées d'enseignement	1,1%	1
Universités	7,8%	7
Entreprises privées	7,8%	7
Finances / Assurances	1,1%	1
Ministères et organismes gouvernementaux	5,6%	5
Municipalités	12,2%	11
Musées / Institutions culturelles	5,6%	5
Santé / Services sociaux	1,1%	1
Services publics	15,6%	14
Sociétés d'histoire / Centres d'archives privés	0,0%	0
Autre (veuillez préciser)	23,3%	21
		N = 90

Figure 4. Secteur d'activité au sein duquel travaillent les répondants

Provenance géographique

L'enquête ne demandait pas au répondant d'identifier sa provenance géographique. Toutefois, plusieurs répondants ont donné délibérément leur adresse courriel en demandant de recevoir personnellement les résultats de l'enquête. De ce fait, ils révélaient leur lieu d'origine. Comme nous avons les résultats en main, nous en avons fait la compilation, même si elle demeure partielle. Ainsi, l'on constate que les répondants viennent du Québec surtout, mais aussi de la France, de la Suisse, de l'Italie, de la Belgique, de l'Espagne et de la Nouvelle-Calédonie. Nous n'avions pas prévu la dimension internationale de notre enquête.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats sont le produit de statistiques descriptives (questions fermées) et d'analyse de contenu (questions ouvertes).

Nous présenterons successivement les résultats relatifs aux types de documents porteurs d'une dimension émotive donnés en exemple par les répondants, à la nature des émotions vécues ou véhiculées, aux raisons/déclencheurs de l'émotion, au traitement et à la mise en valeur de ces documents, aux besoins auxquels ils ont répondu et aux clientèles visées.

Types de documents suscitant « l'émotion »

Nous avons invité les répondants à décrire un type de document ayant provoqué chez eux des émotions diverses, soit de joie, de tristesse, de honte, de culpabilité ou de toutes autres émotions. Certains répondants ont décrit plusieurs types de documents.

Ceux qui ont «touché» le plus les répondants sont la correspondance (23%), les documents administratifs et les dossiers confidentiels (dossiers médicaux, dossiers du personnel, registre des décès, etc.) (19%), les photographies (guerre, drame, famille, célébrité, etc.) (13%), les documents «anciens», des archives privées, des objets ou d'autres types divers comme des articles de journaux, des dossiers de presse ou des plaquettes publicitaires. De manière générale, il s'agit essentiellement de documents textuels et de documents iconographiques (voir Figure 5).









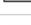


		Pourcentage de réponses	Nombre de réponses
Documents textuels		82,0%	73
Documents iconographiques		82,0%	73
Documents cartographiques		25,8%	23
Dessins d'architecture et dessins techniques		24,7%	22
Images en mouvement		27,0%	24
Enregistrements sonores		43,8%	39
Documents informatiques		10,1%	9
Objets		39,3%	35
Documents philatéliques		7,9%	7
Pièces isolées		31,5%	28
Fonds à supports multiples		20,2%	18
Questions répondues			89

Figure 5. Catégories de documents porteurs d'une dimension émotive selon les répondants

Il est intéressant de noter la faible représentation des documents informatiques. D'une part, ces documents ne sont pas encore disponibles pour la recherche compte tenu de leur apparition récente comme support d'information. D'autre part, une interprétation pourrait venir des approches phénoménologique (expérience du corps) et médiologique (influence du support) comme le mentionne Theresa Rowat dans l'exposé qu'elle a présenté lors de ce même symposium du GIRA. Avec l'arrivée du numérique et la culture de l'écran, il y a perte de proximité avec l'artefact, l'objet tangible. Il faut toutefois se demander ce qu'auraient à nous dire les jeunes à ce sujet ou quelle sera la perception des usagers futurs?

Principales «émotions» ressenties

L'émotion est définie comme un trouble subit, une agitation passagère causée par un sentiment vif de peur, de surprise, de joie. C'est un état affectif bref, intense, difficile à masquer et dont l'origine peut être identifiée.

Il existe une grande variété d'états émotionnels. Toutefois, les experts en ont dressé une typologie. C'est ainsi qu'ils ont identifié six grandes émotions de base dont

la nature est positive ou négative. Il s'agit de 1) la colère, 2) la peur, 3) le dégoût, 4) la surprise, 5) le rire, 6) la tristesse (Ekman 1982).

Beaucoup de documents d'archives génèrent des émotions, de l'excitation, de l'amusement, des sensations ou activent l'imagination. Il est cependant difficile de mesurer les émotions. De plus, l'émotion décrite n'est pas forcément l'émotion vécue selon le moment où l'on en rend compte. Toutefois, le témoignage de cette expérience demeure significatif de sa présence dans l'exercice de la profession.

– *Émotions elles-mêmes*

Nous avons demandé aux répondants d'identifier la ou les raisons pour lesquelles le document donné en exemple les avait touchés. Certains répondants indiquent les raisons qui ont suscité leur émotion sans décrire l'émotion vécue. Nous avons regroupé leurs réponses selon les six émotions de base (colère, peur, dégoût, surprise, rire, tristesse) tout en y ajoutant les émotions secondaires associées aux émotions de base.

À l'analyse des résultats toutes les émotions de base ont été mentionnées par l'un ou l'autre répondant sauf la peur. Par ailleurs, certaines émotions de base, comme la colère et le dégoût, peuvent être ressenties simultanément et n'ont pu être distinguées dans les résultats.

Au niveau des émotions de base, c'est principalement la tristesse (aussi empathie, compassion) (26 %) et la surprise (aussi découverte, étonnement, émerveillement) (23 %) qu'ont ressentis les répondants à la consultation ou à la lecture du document. Ensuite, c'est plutôt le rire qu'ont suscité d'autres documents (amusement, également) (7 %) mais aussi de la colère et du dégoût (injustice, horreur) (6 %).

En ce qui concerne les émotions secondaires, on retrouve différents sentiments comme la nostalgie du passé (10 %), l'identité, la mémoire, l'appartenance (4 %), mais aussi certaines malaises (3 %) comme : «J'avais l'impression de violer son intimité», «Je me suis très vite arrêté de lire, ayant l'impression de rentrer dans l'intimité du couple.»

– *Déclencheurs d'émotion*

Les raisons évoquées par les répondants au sujet de ce qui a suscité leurs émotions sont nombreuses. Les plus fréquemment invoquées peuvent être regroupées ainsi :

- Relations avec des événements historiques ou reliés à la société : (le document est lié à un moment ou une personne qui a marqué l'histoire), relation passé/présent (le document établit un lien entre le passé qu'il évoque et le présent vécu par l'archiviste), Shoah, Deuxième Guerre mondiale (document date de cette période), évolution de la société (l'archiviste fait un lien entre l'information contenue dans le document et une situation actuelle comparable, certains évoquent plus ou moins clairement les changements de mentalité par exemple).

Les autres (26 raisons apparaissant 78 fois sur 159) sont beaucoup plus variées, mais touchent essentiellement à quelques caractéristiques des documents d'archives ou du métier d'archiviste :

- Relations avec des personnes : les personnes impliquées dans les documents ou une caractéristique particulière du producteur (enfants, personnes connues

de l'archiviste, personnes dont les actes impressionnent de quelque manière l'archiviste, personnalité importante, etc.).

- Contenu/nature du document : les réponses font ressortir que la situation relatée par le document (aspect intime de la vie du producteur, une situation difficile ou dramatique comme l'abandon d'enfant, etc.) ou la nature même du document (objet, image, document fragile, etc.) affectent les archivistes. Mais aussi, il faut noter que la distance entre le contenu et la nature du document peut-être source d'émotion (un rapport administratif ou un dossier médical faisant surgir des moments de vie personnels, par exemple).
- Identification de l'archiviste à ce qu'évoque ou relate le document : empathie ou lien direct avec la vie de l'archiviste (les répondants sont souvent touchés par des situations ou des personnes auxquelles ils s'identifient ou qui touchent directement à leur vie personnelle).
- Rôle privilégié de l'archiviste : le fait de manipuler des documents rares, uniques ou inédits est parfois vécu comme une source d'émotion.

Gestion et mise en valeur adoptées

Les émotions peuvent faire partie d'une prise de décision et même en guider l'exécution. Une hypothèse est à vérifier : l'archiviste est guidé à la fois par sa raison et ses émotions. Si cela se vérifie, il deviendrait nécessaire de prendre en compte la dimension émotionnelle dans le travail de l'archiviste.

De nombreux répondants affirment ne pas mettre en œuvre de technique de gestion (27 %) ou de valorisation (57 %) des documents qui ont suscité chez eux des émotions («Rien de particulier», «Je l'ai traité comme les autres dossiers», «Il s'agissait d'un document à éliminer, il l'a donc été, mais j'en ai profité pour le communiquer à des collègues», «Le compromis a été de les sortir du fonds et les mettre sur une étagère dite "sentimentale"», «je l'ai proposé à la destruction»).

Cependant, on note des contradictions à cet effet dans les réponses données. Ainsi,

- ... **pour le classement** : Ex. : «Je l'ai classé avec les autres actes sous seing privé.» «Il a été inséré dans un dossier sur les anciens élèves du lycée»
- ... **au moment de la description** (physique et du contenu). Ex. «J'ai modifié notre instrument de recherche pour en révéler l'existence au chercheur. J'ai aussi changé brièvement la description archivistique.»
- ... **pour la conservation et la préservation** : (numérisation, encapsulation, etc.), restauration (26 %) : «Le matériel fut restauré, transféré sur vidéo.» Le document est traité «avec plus de délicatesse», «avec la plus grande précaution», «comme les autres! pour le fonds des enfants assistés toutefois, avec cette idée de prendre particulièrement soin des dossiers, comme pour donner un peu «d'attention» à ces enfants», «je l'ai traité avec minutie du fait de sa fragilité et j'ai décrit dans une fiche les caractéristiques physiques du sceau, mais aussi du parchemin».
- ... **pour la mise en valeur** : Pour 57 % des répondants, il n'y a eu aucune activité de mise en valeur particulière du document. Pour les autres, le document a

été exposé («J'ai mis cette photo en évidence sur le dessus du dossier», «On l'a fait encadrer») ou a été utilisé dans les activités de sensibilisation, car en suscitant l'émotion on suscite l'intérêt du public («Je le montre régulièrement aux enfants qui visitent le service ; je l'ai présenté également lors de journées portes ouvertes.», «J'utilise cette histoire dans les formations que j'anime en sensibilisation du patrimoine.»).

Considérations de la dimension émotive dans la pratique archivistique

De façon plus directe, l'enquête cherchait à savoir si la dimension émotive affectait la pratique archivistique dans les différentes fonctions exercées. Les résultats apparaissent dans la figure suivante.

	Jamais	Occasionnellement	Régulièrement	Toujours	Ne s'applique pas	Nombre de réponses
Au moment de l'évaluation	12,1% (11)	40,7% (37)	22,0% (20)	12,1% (11)	13,2% (12)	91
Au moment de l'acquisition	16,0% (12)	25,3% (19)	28,0% (21)	8,0% (6)	22,7% (17)	75
Au moment de la classification	30,0% (27)	26,7% (24)	20,0% (18)	7,8% (7)	15,6% (14)	90
Au moment de la description et l'indexation	19,6% (18)	34,8% (32)	25,0% (23)	13,0% (12)	7,6% (7)	92
Au moment de la diffusion	14,6% (13)	23,6% (21)	28,1% (25)	22,5% (20)	11,2% (10)	89
Afficher les réponses Autre (veuillez préciser)						1
Questions répondues						94

Figure 6. Fréquence de la considération de la dimension émotive dans la réalisation de cinq fonctions archivistiques

De manière générale, la dimension émotive liée aux documents est considérée, selon les répondants, régulièrement au moment de l'acquisition (28%) et de la diffusion (28,1%), occasionnellement au moment de l'évaluation (40,7%), de la description et de l'indexation (34,8%), jamais au moment de la classification (30%).

Les répondants ont souligné surtout les expériences vécues lors des acquisitions d'images ou de photographies. Ainsi, ils ont été affectés par la présence «d'images dures, de belles images, d'images insolites ou symboliques, d'images d'humour ou offensantes».

Les documents d'archives sont des outils utiles à la diffusion. Ils constituent «une passerelle pour faire découvrir les documents d'archives aux néophytes. L'émotion peut toucher tous les publics même ceux qui ne connaissent pas le contexte historique du document» selon certains répondants.

Dimension émotive des documents selon les usages

L'enquête s'intéressait aux différentes utilisations des archives relativement à leur dimension émotive.

		Pourcentage de réponses	Nombre de réponses
Publications		75,3%	67
Expositions		74,2%	66
Affiches		29,2%	26
Films		20,2%	18
Spectacles		11,2%	10
Multimédia		19,1%	17
Web		38,2%	34
Produits dérivés		12,4%	11
Afficher les réponses	Autre (veuillez préciser)	18,0%	16
		Questions répondues	89

Figure 7. Utilisation des archives en relation avec leur dimension émotive

L'on constate que les documents d'archives porteurs d'émotion sont utilisés surtout dans les publications et ce, dans 75,3% des utilisations répertoriées. Les sites Web sont mentionnés aussi dans une forte proportion (38,2%). Cet usage est appelé à augmenter avec l'apparition des expositions virtuelles organisées sur plusieurs sites des services d'archives qui y voient un moyen de faire connaître et de mettre en valeur leurs fonds et collections d'archives.

Les autres utilisations mentionnées sont la généalogie, les travaux universitaires et administratifs ou la présentation de documents originaux, la lecture publique, les relations publiques. Un répondant souligne aussi le rôle de veille mémorielle jouée par les archives.

4.6 Dimension émotive des documents selon les clientèles

Les clientèles sont aussi sensibles à la dimension émotive des documents d'archives. L'enquête présente les résultats suivants :

		Pourcentage de réponses	Nombre de réponses
Recherche universitaire : chercheurs-auteurs, professeurs, étudiants		63,7%	58
Professionnels de la recherche		37,4%	34
Clientèle interne		47,3%	43
Créateurs (cinéastes, artistes)		22,0%	20
Grand public		69,2%	63
Clientèle scolaire		33,0%	30
Afficher les réponses	Autre (veuillez préciser)	6,6%	6
		Questions répondues	91

Figure 8. Clientèles sensibles à la dimension émotive des archives

C'est le grand public qui est le plus rejoint par la valeur émotive des documents d'archives (69,2%). Aussi, la recherche à différents niveaux est pratiquée par plus de 60% des clients des archives.

La dimension émotive des documents devrait-elle être considérée en général?

En conclusion au questionnaire, les répondants étaient invités à se prononcer, de façon plus générale, sur la place que doit tenir la dimension émotive du document. Les résultats apparaissent dans la figure suivante.

		Pourcentage de réponses	Nombre de réponses
Oui		47,1%	16
Non		35,3%	12
Ne se prononce pas		17,6%	6
Questions répondues			34

Figure 9. Opinions des répondants sur la prise en compte ou non de la dimension émotive des archives dans la pratique archivistique

Les opinions des répondants sont partagées. Les partisans du «oui» justifient leurs choix en invoquant le respect que suscite le document d'archives, son aspect évocateur se situant au-delà de l'information qu'il présente.

Par contre, ceux qui se prononcent contre la prise en compte de la dimension émotive des documents soulignent que celle-ci ne doit pas être considérée, car très souvent, elle provient de l'expérience personnelle ou subjective. La pratique doit reposer sur des critères objectifs. Par contre, d'autres répondants ont une opinion plus nuancée. Ils soulignent que seule la dimension émotive liée à un aspect historique est retenue; si l'émotion surgit d'un élément touchant à un aspect personnel, elle n'est alors pas prise en considération.

CONCLUSION : DU REFUS À LA RÉALITÉ...

L'intérêt manifesté par les archivistes relativement à cette enquête exploratoire démontre la pertinence de la thématique. L'enquête a confirmé que la dimension émotive prend une place certaine dans le travail professionnel sans toutefois être balisée.

Les résultats sont fragiles, mais non moins réels. Ils sont fragiles en ce qu'ils ont abordé de façon générale différentes dimensions émotives des documents d'archives. Ils sont réels en ce qu'ils permettent de les documenter, du moins sommairement, laissant la possibilité de les approfondir ultérieurement.

L'enquête a eu une portée internationale. Étant diffusée sur le site web du GIRA et annoncée sur les listes de discussion du domaine archivistique, elle a suscité l'intérêt de différents milieux en dehors du Québec. Tout en étant un aspect intéressant des

résultats, l'on sent bien les différences culturelles par rapport à l'exercice de la profession. Une compilation par pays aurait permis de faire des nuances dans l'interprétation. Toutefois, elle n'était pas possible sans nuire à la confidentialité des réponses.

La dimension émotive des documents d'archives dans la pratique archivistique semble bien présente. Elle s'exerce dans différentes fonctions, à différents usages et par rapport à différents types de documents. Mais qu'en est-il de la théorie archivistique sur le sujet? Est-elle en mesure d'en baliser l'exercice ou de la mettre en valeur? L'enquête qui a été menée et les réflexions qui sont partagées lors du présent symposium ouvrent une porte à l'exploration de cet aspect de la vie archivistique.

Sabine Mas professeure adjointe, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal.

Louise Gagnon-Arguin professeure associée, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal.

NOTES

1. Haag, Christophe et Jacques Séguéla. 2009. *Génération Q.E.: le quotient émotionnel, arme anticrise*. Ed. Pearson.
2. Hertel, Olivier, Elena Sender et Hervé, Ratel. Notre cerveau sous influence. *Sciences et avenir*, n°751, septembre 2009, p.43-63.
3. Nous devons à Aïda Chebbi et Anne Klein, deux étudiantes au doctorat en sciences de l'information de l'EBSI, la compilation des résultats de ce questionnaire.